



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 02431

Numéro SIREN : 382 600 500

Nom ou dénomination : AMV Audit et Commissariat

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2015 sous le numéro de dépôt A2015/021951

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 21951  
LYON



4641595

**Dénomination :** AMV Audit et Commissariat  
**Adresse :** 26 rue Raspail 69600 Oullins -FRANCE-

**n° de gestion :** 1991B02431  
**n° d'identification :** 382 600 500

**n° de dépôt :** A2015/021951  
**Date du dépôt :** 02/09/2015

**Pièce :** Décision(s) des associés du 16/02/2015



4641595

# AMV AUDIT ET COMMISSARIAT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 541.100 EUROS  
SIEGE SOCIAL : OULLINS (69600)  
26, RUE RASPAIL

382 600 500 RCS LYON

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LE 16 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze,  
Et le seize février,  
A l'issue de l'assemblée générale ordinaire,

les associés de la société dénommée AMV AUDIT ET COMMISSARIAT, savoir :

- la société BNV ET CR HOLDING, propriétaire de..... représentée par Monsieur Bruno NICOLAS-VULLIERME	705 actions
- Monsieur Jean-Paul DEPY, propriétaire de.....	576 actions
- Madame Delphine MICHARD-GRUNWALD, propriétaire de.....	580 actions
- Monsieur Jean MICHARD, propriétaire de.....	5.864 actions
- Monsieur Bruno NICOLAS-VULLIERME, propriétaire de.....	3 actions
- Monsieur Laurent RIVIER, propriétaire de.....	2 actions
Soit un total de .....	<hr/> 7.730 actions

h

DTG

TM

JPD

str

ont pris ce jour, à l'unanimité, les décisions ci-après se rapportant à l'ordre du jour suivant établi par le Président, Monsieur Jean MICHARD :

### **APRES AVOIR EXPOSE**

1°) Qu'ils sont les seuls associés de la société par actions simplifiée dénommée AMV AUDIT ET COMMISSARIAT ;

2°) Que l'article 16.4 des statuts de la société prévoit que les décisions collectives peuvent valablement résulter d'un acte signé par tous les associés ;

3°) Que le Président de la société les a régulièrement invités à prendre les décisions qui suivent dans un acte consigné directement sur le registre des délibérations des associés ;

4°) Qu'à cette fin ils ont eu en leur possession ou ont pu prendre connaissance de tous les documents nécessaires à leur bonne information préalablement à l'expression de leur consentement ;

Sont convenus de prendre les décisions ci-après ayant pour objet :

### **ORDRE DU JOUR**

- Désignation de Monsieur Bruno NICOLAS-VULLIERME et de Madame Delphine MICHARD-GRUNWALD en qualité de Directeurs Généraux,
- Pouvoirs.

Le rapport du Président est ensuite présenté à l'assemblée.

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte. Puis, Monsieur le Président donne la parole aux associés.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

JPM  
JM  
JM

## **PREMIERE DECISION**

Les associés décident de nommer aux fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Bruno NICOLAS-VULLIERME, né le 03 octobre 1959 à LYON 6e (Rhône), de nationalité française, demeurant à LYON (69002), 1, cours de Verdun.

Monsieur Bruno NICOLAS-VULLIERME bénéficiera des mêmes pouvoirs que le Président pour engager la société et exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires et ce en vertu des articles 12 et suivants des statuts.

Monsieur Bruno NICOLAS-VULLIERME déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

## **DEUXIEME DECISION**

Les associés décident de nommer aux fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Madame Delphine MICHARD-GRUNWALD, née le 14 juillet 1980 à SAINTE FOY LES LYON (Rhône), de nationalité française, demeurant à OULLINS (69600), 15 rue de la Camille,

Madame Delphine MICHARD-GRUNWALD bénéficiera des mêmes pouvoirs que le Président pour engager la société et exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires et ce en vertu des articles 12 et suivants des statuts.

Madame Delphine MICHARD-GRUNWALD déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

## **TROISIEME DECISION**

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

W

JM

1116

JPD

fmw

Les décisions ci-dessus sont, conformément aux statuts, valablement adoptées, le présent acte, consigné sur le registre des délibérations des associés étant signé par tous les associés.

La société BNV ET CR HOLDING  
M. Bruno NICOLAS-VULLIERME

M. Jean-Paul DEPY

Mme Delphine MICHARD-GRUNWALD\*

M. Laurent RIVIER

*Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général*

M. Bruno NICOLAS-VULLIERME\*

M. Jean MICHARD

*Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général*

\* Inscrire la mention manuscrite : "Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général"